

N° 16
novembre
2009



Le Journal des Socialistes de Sciences Po

SOMMAIRE

EDITO

Par Pierre-Ange SAVELLI et Jokin VAILLANT p.1

ECONOMIE

Budget 2010 : une copie à revoir

Par Charles-Thibault PETIT p.2

IDENTITE NATIONALE

L'identité nationale est notre priorité

Par Jokin VAILLANT p.5

EUROPE

Quelle présidence pour le Conseil Européen ?

Par Alexandre LOFFET p.6

REGIONALES

Les régionales en Pays de la Loire

Par Aurelien RAVARY p.8

EUROPE

Quand la route de Lisbonne se dégage

Par Paul HANRY p.10

PBLPS par Camille SPIRE p.10

Mots croisés

Par Elsa FOUCAUT p.11

Agenda de la section :

**Judi 12 Novembre (19h15) :
Egalité réelle des droits et thématique LGBT avec Laura LE-PRINCE**

Salle A34 - 27 Rue Saint-Guillaume

**Lundi 23 Novembre (19h15) :
Échange sur l'Iran avec Jean-Louis BIANCO, député**

Amphithéâtre Jean Moulin - 13 Rue de l'Université

**Judi 10 Décembre (19h15) :
Débat sur la solidarité inter-générationnelle avec Thomas PIKETTY, économiste (ENS/EHESS)**

Salle A34 - 27 Rue Saint-Guillaume

Edito

Par Pierre-Ange Savelli et Jokin Vaillant

Comment peut-on, sérieusement, s'engager au Parti Socialiste, lorsque l'on a 18 ans ?

Voilà une question a priori bien difficile. «Parti moribond», « succession de défaites », « cimetière d'éléphants », « militants désabusés », « absence de projet » : c'est en ces termes peu élogieux qu'est qualifié le PS aujourd'hui.

Et pourtant, la nécessité d'une alternative réelle, crédible, au delà des utopies sans lendemain s'impose et se fait chaque jour plus pressante au regard de la gestion actuelle du pays. Dépasser les postures radicales, dessiner un projet de société, voilà deux axes qui permettront de proposer une vision à l'échelle nationale, et internationale, dans la perspective d'une alternance en 2012.

Cette démarche à moyen terme ne peut faire l'économie d'un investissement du PS sur tous les terrains. Echapper à une déplaisante association d'idées exige à la fois des symboles forts et des actions concrètes.

L'échéance des régionales sera l'occasion de confirmer notre ancrage dans les régions et de réaffirmer la compétence des élus socialistes. Au sein de la section, cet enjeu tiendra ainsi une place prépondérante, avec le projet « Ile de France - Société civile 2010 ».

La thématique du Grand Paris sera

également à l'honneur, à travers l'initiation d'une réflexion sur les enjeux posés par la mutation de la capitale, au delà des clivages partisans et de la tentation du court-terme.

La section Jean Zay s'inscrit donc dans un mouvement dont l'ambition est double.

Il s'agit ainsi de répondre, de façon dynamique, aux questions posées par une actualité souvent brûlante : politique fiscale absurde, désengagement de l'Etat de services publics tels que la Poste, réforme de la taxe professionnelle, voilà autant de sujets sur lesquels le PS, et plus largement, l'opposition à la majorité présidentielle doivent faire entendre leur voix.

Il s'agit ensuite de participer à l'effort collectif de rédefinition des valeurs dont la gauche française ne peut faire l'économie. Comment doit s'incarner un projet réformiste dans le contexte de la mondialisation ? Quelle attitude doit-on adopter face à la croissance des flux ; de capitaux, mais aussi humains ?

Première association affiliée à un parti politique reconnue cette année à Sciences-Po, la section Jean-Zay du Parti Socialiste vous invite donc à vous associer à cette dynamique, à travers son journal, la Rose au Poing.

Pierre-Ange SAVELLI ■
Jokin VAILLANT

SECTION JEAN ZAY

Budget 2010 : une copie à revoir

Par Charles-Thibault Petit

L'expression de budget « anti-économique » de D. Migaud pour qualifier le projet de loi de finances 2010 montre bien les difficultés actuelles que peut rencontrer le gouvernement à proposer un budget qui tienne la route. D'où l'importance pour nous, en tant que parti de l'opposition et de la proposition, de nous y pencher ...

Le Projet de Loi de Finances 2010 est une proposition du gouvernement de budget (répartition des crédits entre les différents ministères), préparée par l'exécutif, examinée par le Conseil d'Etat, puis présentée à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Nous devons donc nous intéresser à son fonctionnement, son contenu et sa logique, puis en voir les limites afin de lui adresser des critiques et des solutions alternatives. Bref, nous nous attaquons à une question plutôt urgente que rude : que proposer pour améliorer ce budget en ces temps de crise ? Beau challenge... Le PLF 2010 est un quasi plan de relance dans un contexte de difficile sortie de crise.

Comment fonctionne le budget ? Allez, on se fait un petit rappel... C'est simple.

En ce qui concerne sa construction : le budget de l'Etat doit répondre à 5 grands principes budgétaires : l'universalité, l'unité, la spécialité, l'annualité, et la sincérité. Il est d'abord préparé par l'exécutif l'année précédant son application. Dès janvier, le Premier Ministre écrit une lettre de cadrage déterminant les orientations budgétaires de l'année suivante. Entre février et avril, le ministre du budget et de réforme de

l'Etat discute avec chaque ministre des crédits (autorisation d'utiliser selon un but précis un certain montant inscrit au budget de fonctionnement) dont celui-ci aurait besoin. En avril, ces informations sont livrées au premier ministre qui donne à chaque ministre un montant plafond de crédits qu'il peut utiliser. Entre juin et septembre, celui-ci les répartit entre les différents programmes de chacune des missions de son ministère- chaque programme est mené par un responsable et contient un certain nombre d'objectifs à remplir : c'est le passage à une logique d'objectifs depuis la LOLF-, puis l'ensemble du projet est examiné en Conseil d'Etat puis adopté en conseil des ministres. Le PLF est alors déposé début octobre dans les deux chambres parlementaires, examiné, amendé, puis voté pour devenir la Loi de Finances Initiale. Celle-ci entre en vigueur le 1er janvier.

Une fois voté, le budget est divisé en deux sections : fonctionnement et investissement. Au sein de chacune les dépenses et les recettes doivent être à l'équilibre. End of the rappel.

Quelle sont la logique et le contenu du PLF 2010 ?

Le budget présenté part de trois hypothèses : 1) La croissance reviendra et sera de 0,75% en 2010 dans le cadre d'un environnement international en amélioration 2) La dégradation du marché du travail continuera 3) La consommation des ménages repartira.

La logique économique du gouvernement est assez libérale (mettez y les noms que vous voulez : Say...) : en favorisant par les différentes mesures éco-

nomiques l'investissement des entreprises, le gouvernement aide la production des entreprises, ce qui leur permet de payer leurs salariés (voire à en réembaucher) qui eux-mêmes consomment et investissent constituant une demande relançant l'offre... Par ailleurs, misant sur des domaines d'avenir (R&D...), le gouvernement encourage les entreprises à investir et produire à leur tour dans des secteurs innovants qui permettront de revenir dans le chemin de la croissance (là, c'est plutôt Solow).

Le contenu du budget 2010 sert donc trois objectifs.

-> Il veut aider à sortir de la crise et privilégier les dépenses d'avenir. Pour accompagner la sortie de crise, la mission « Plan de relance de l'économie » (programmes d'investissement et soutien en faveur de l'activité économique et de l'emploi) se voit attribuer 2,3 milliards d'euros de crédits d'engagement ainsi que 4,1 milliards d'euros en crédits de paiement. Pour les dépenses d'avenir, les efforts pour l'enseignement supérieur et la recherche sont maintenus (+1,8 milliards d'euros) ainsi que pour la mise en œuvre accélérée du Grenelle de l'environnement (énergies renouvelables, transports ferrés). Pour maintenir ses missions « régaliennes », l'Etat renforce les crédits des ministères des affaires étrangères, de la Justice, et de la Défense

-> Il cherche à rendre plus efficace la dépense publique. Pour ce faire, il stabilise les dépenses courantes de l'Etat hors plan de relance qui ne doivent pas augmenter au delà d'1,2%

(taux de l'inflation) par rapport à leur volume dans la LFI 2009. En outre, de budget applique la règle du Non Remplacement d'un Fonctionnaire sur Deux partant à la Retraite (la NRFDR) qui supprimera ainsi 34 000 postes en 2010 (chiffre record, dont 16 000 à notre Education Nationale, malheureux « mammoth » en régime !). Enfin, il augmente les concours financiers versés aux Collectivités Territoriales (CT) d'1,2%.

-> Il réforme la fiscalité pour renforcer l'investissement, le développement durable, et la justice sociale. La réforme de la TP supprime la part Biens et Equipements Mobiliers de cet impôt qui représentait 80% de sa base, car cela pénalisait l'investissement des entreprises, donc leur production, leur compétitivité internationale, l'attractivité internationale de la France, et alourdissait le risque de délocalisations de nos entreprises. A la place de la TP, un nouvel impôt est créé, la Contribution Economique Territoriale (CET), qui repose sur le foncier (part CLA) et la valeur ajoutée (part CC) des entreprises, et ne paralyse plus l'investissement. En outre, la mise en place de la Taxe Carbone contribue à réduire par 4 les émissions françaises de CO2 d'ici à 2050 en taxant à hauteur de 17 euros la tonne émise.

Enfin, par souci de justice sociale, le PLF 2010 poursuit les aides fiscales aux ménages (Prêt à Taux Zéro, crédit d'impôt sur le revenu pour les dépenses d'équipement de l'habitation principale pour les personnes fragiles...).

Cependant, ce budget proposé au parlement est assez critiquable et nécessite des améliorations.

Quelles principales critiques

pouvons-nous lui adresser ?

Tout d'abord de mettre encore un peu plus à mal nos équilibres financiers par un mauvais calcul. Les chiffres sont éloquentes : notre déficit déjà égal à 8,2% du PIB en 2009 et pourrait s'élever à 8,5% fin 2010. La dette publique est elle-même proche de 1 500 milliards d'euros, soit près de 80% du PIB, avant même l'entrée en vigueur du Grand Emprunt qui devrait peser entre 20 et 30 milliards d'euros. Il ne restera donc quasiment aucune marge budgétaire au gouvernement en 2010. Certes, il faut reconnaître que le contexte que traverse le gouvernement est dur et justifie l'accroissement des dépenses de fonctionnement conjoncturelles : dépenses sociales et plan de relance. Cependant, le gouvernement a, à mon humble avis, fait une erreur stratégique. Du côté des dépenses, la réduction due au fameux NRFDR représente tout juste 500 millions d'euros d'économies par rapport aux 140 milliards de déficit et ne suffit pas. C'est pourquoi le gouvernement a eu grand tort de gâcher sa principale recette de fonctionnement : l'impôt. En effet, la politique de réduction d'impôts depuis 2002 a conduit à une perte de recettes fiscales de 30 milliards d'euros, et représente 14 milliards d'euros pour 2010 (application de la loi TEPA 2007) que nous n'aurons pas pour relancer notre économie... bref ce panier fiscal percé nous change de la cagnotte fiscale de DSK.

En outre, la réforme de la TP étrangle financièrement les CT. Elle représente en effet une perte de 22 milliards d'euros, tandis que le nouvel impôt, la CET, générera une moins value de 5,5 milliards d'euros par an (selon l'ex Premier ministre L. Fabius).

Cela est d'autant plus grave que les CT réalisent 75% de l'investissement public, et retire l'incitation que ces dernières avaient pour accueillir les entreprises sur leur territoire. Quand à la Taxe Carbone, censée en partie compenser côté entreprises la perte de TP, elle est trop timide (17 euros/tonne de CO2) pour remplir ses objectifs économiques et écologiques.

Que proposer ?

C'est là où le PS doit faire preuve à la fois de beaucoup de courage et d'humilité. A ma toute petite échelle, je suis convaincu que deux propositions majeures doivent être défendues par notre parti.

Il faut d'abord proposer une meilleure compensation de la perte de TP pour les CT.

Comme l'a affirmé notre Bureau National, nous sommes également en faveur de la suppression de la TP que nous estimons anti économique.

En revanche, nous tenons à renforcer le produit de l'impôt en augmentant le produit issu de sa part foncière. C'est pourquoi nous défendons l'idée d'une revalorisation des « valeurs locatives des bases cadastrales » non revues depuis près de 40 ans ! De surcroît, nous devons défendre le transfert aux CT d'une Contribution Sociale Générale locale qui permet d'augmenter considérablement leurs recettes fiscales et a la mérite d'être plus juste, ainsi que de maintenir d'avantage le lien entreprises-territoires.

Il faut en outre élaborer une politique budgétaire plus responsable.

Répondons aux positions défiscalisantes libérales dignes d'un J.B Say de ce PLF par Keynes (comme d'hab., quoi !). Comme l'a affirmé ce dernier, s'il est inévitable d'avoir des déficits publics lors d'une récession car la demande publique remplace une demande privée grippée, il est en revanche important que l'après récession s'accompagne d'excédents (analyse économique de J. Delpla, ex-conseiller à Bercy de N. Sarkozy). Partant, nous pouvons être en faveur d'une politique rigoureuse par rapport aux déficits, afin de revenir vers des excédents budgétaires dès lors que nous serons sortis de la crise et en raison de notre dette supérieure à 70% du PIB.

Cela consisterait par exemple à augmenter d'1% nos impôts (augmenter la CSG pour financer les dépenses sociales, par ex.) et baisser nos prestations et subventions dès que le déficit dépasserait 3% du PIB. A condition de ne pas les rendre socialement injustes, ces mesures permettraient d'aller plus vite vers l'équilibre budgétaire et de rendre sensible auprès des Français sa nécessité.

D'ailleurs, des politiques de réduction des déficits en temps de récession ont été engagées aussi bien par nos camarades espagnols (réduction des dépenses et augmentation massive des impôts par le gouvernement Zapatero), scandinaves, mais aussi par les libéraux canadiens.

Ainsi, le PLF 2010, dont le volet recettes vient d'être adopté par le Parlement mardi 27 octobre, s'inscrit dans une logique libérale mais montre vite ses limites et nécessite des contre-propositions.

Ce bref petit tour de notre budget pour l'année prochaine nous montre surtout à quel point il est important pour notre parti d'être cette force de proposition économique, fidèle à ses convictions et sans préjugés, capable aussi bien de prendre les rênes en 2012 que de se montrer aujourd'hui responsable, et constructif vis-à-vis du gouvernement afin de sortir notre pays au vite de ce pétrin !

Charles-Thibault Petit ■

BRÈVES

PROCESSUS DE RATIFICATION

Ce mardi (3 Novembre), la Cour constitutionnelle de la République Tchèque a jugé que le Traité de Lisbonne ne rentrait pas en désaccord avec la loi fondamentale du pays. Quelques heures après sa décision, Vaclav Klaus a officiellement ratifié le Traité. Le dernier obstacle à l'entrée en vigueur du Traité est donc tombé.

ENERGIE

Les autorités de sûreté nucléaire finlandaise, française et britannique ont émis des doutes sur le réacteur EPR d'Areva, autour du système de «pilote automatique» chargé d'ausculter en temps réel le réacteur et d'intervenir en cas de problème. Le PS demande un «débat national» sur l'avenir du nucléaire.

SANTE

Selon l'éminent professeur David Nutt, président du Conseil gouvernemental sur l'abus des drogues, et principal interlocuteur du gouvernement britannique sur le sujet, la consommation d'ecstasy n'est pas plus dangereuse que l'équitation. Dans une étude sur la dangerosité des drogues, réalisée pour le King's College, il classe l'alcool en cinquième position et le tabac 9e, le cannabis, le LSD et l'ecstasy arrivent eux respectivement 11e, 14e et 18e. Le gouvernement a demandé sa démission.

Agenda de la section

Judi 12 Novembre (19h15) :
Egalité réelle des droits et thématique LGBT avec Laura LEPRINCE

Salle A34 - 27 Rue Saint-Guillaume

Lundi 23 Novembre (19h15) :
Échange sur l'Iran avec Jean-Louis BIANCO, député
Amphithéâtre Jean Moulin - 13 Rue de l'Université

Judi 10 Décembre (19h15) :
Débat sur la solidarité intergénérationnelle avec Thomas PIKETTY, économiste (ENS/EHESS)

Salle A34 - 27 Rue Saint-Guillaume

Retrouvez l'actualité du PS
Sciences-Po sur le site de la
section Jean-Zay :

<http://ps-sciencespo.com>

L'identité nationale est notre priorité

Par Jokin Vaillant

À l'heure où la République et les politiques s'enflamment pour un débat philosophico-médiatique autour de l'identité nationale, nous sommes forcés de conclure que le pays est exempt de problèmes plus immédiats et basement concrets (sans doute grâce à la gestion du gouvernement) ou que les limites de la décence ont une fois de plus été repoussées.

Pour celui qui ouvre les yeux sur le monde autour de soi, l'alternative est malheureusement assez facile à trancher. Passons sur les effets de la crise : même si il y aurait beaucoup à dire sur la gestion qui en a été faite et les conséquences qui en ont été tirées (ou pas), il serait tout de même difficile d'attribuer à M. Sarkozy la mauvaise conjoncture économique.

Passons sur l'état déplorable de la justice et des prisons. Certes, la France continuera d'être condamnée par la CEDH ; certes, le Président lui-même admet une « honte pour la République » ; certes, les lois répressives continuent de s'accumuler alors même que le manque de moyens empêche l'application de la législation déjà existante... Mais il faut bien reconnaître que la création d'un couvre-feu pour les mineurs délinquants (comment les reconnaît-on ? à la capuche ? au type auvergnat ?) de moins de 13 ans est urgente : les policiers sont d'ores et déjà ravis de cette nouvelle mission, et ne doutent pas qu'une fois ramené à son domicile le jeune délinquant s'y tiendra.

Passons aussi sur l'état de l'Europe. Dans le soulagement général après la ratification finale du traité de Lisbonne (une idée de Nicolas Sarkozy, bien sûr), dans la bataille pour placer ses alliés aux meilleurs postes, tenir les lieux de pouvoir de la Commission, qui s'intéresserait à une vision, à un projet, à des idées claires ? Tout cela est dépassé : à l'heure du consensus, le désaccord est tellement craint qu'on préfère faire appel à des figures comme M. Barroso, « cet homme qui ne dit rien en cinq langues ». Nul doute qu'ainsi l'Union Européenne continuera de jouer son rôle de bouc émissaire des gouvernements nationaux, téléguidée par eux.

Passons encore sur la gestion du budget du pays : l'argent, toujours l'argent, que c'est ennuyeux ! Après tout, comme notre Président nous l'a expliqué, le choix de la nouvelle coalition de droite au pouvoir en Allemagne valide rétroactivement ses choix. Puisque les Allemands le disent, continuons ainsi. Il est vrai que des mesures aussi nécessaires que le bouclier fiscal, la baisse de la TVA (dont certains membres du gouvernement confessent ouvertement l'échec), la suppression de la taxe professionnelle sans remplacement adéquat, le soutien (coûteux) aux heures supplémentaires, sont toujours dans les circonstances actuelles d'un intérêt évident. S'il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis... la décence m'interdit de conclure.

Passons enfin sur la dégradation de la situation en Afghanistan, le redécoupage électoral pour le moins discutabile, les interrogations sur l'indépendance de la justice sans juge d'instruction, la mise en œuvre des mesures du Grenelle de l'environnement, les problèmes persistants de la recherche et l'enseignement supérieur, passons sur les basses polémiques, passons, passons, il y a beaucoup plus important : ce dont le gouvernement veut que nous parlions. Voire ?

Plus sérieusement, cette esquisse d'un catalogue des erreurs et des problèmes, facile à faire lorsque l'on est dans l'opposition, ne doit pas nous faire nier l'intérêt d'un débat –fut-il opportunément lancé– pour les Français. Simplement, nous socialistes, devons avoir à cœur de ne pas oublier que l'essence du politique, c'est bien sûr de discuter, mais ensuite d'agir. Rappelons-le à notre gouvernement en se battant sur tous les fronts, et pas seulement sur celui qu'on nous désigne. Ne tombons pas dans le piège tendu par le gouvernement d'un affrontement stérile sur un sujet certes intéressant, mais qui ne doit pas nous détourner de nos objectifs à quelques mois des élections régionales. Sans quoi, la tentative de diversion de M. Besson et consorts serait une brillante réussite.

Jokin* Vaillant ■

(*NDLR : vous êtes sûrs que c'est bien français ça ? j'ai un doute.)

Quelle présidence pour le Conseil européen ?

Par Alexandre Loffet

Force est de constater que depuis que l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne avance à grands pas, une question semble brûler les lèvres de tous les journalistes et analystes politiques : qui va assurer la présidence permanente du Conseil européen ? Certains médias parlent même du futur « président de l'Union.

Derrière cette lutte des places, qui attire toujours beaucoup l'attention, se cache pourtant un débat fondamental reflétant les diverses visions que se font les Etats membres de l'avenir de l'Europe et de son équilibre institutionnel qui pourrait être considérablement modifié.

L'idée d'une présidence stable pour le Conseil européen, plutôt qu'une présidence rotative qui change tous les six mois, avait été lancée par la proposition ABC (Aznar, Blair, Chirac) au moment de la convention sur l'avenir de l'Europe. Concrétisée dans le traité de Lisbonne, cette fonction reste décrite dans des termes assez généraux et vagues. C'est ici que tout le débat commence parce que comme le texte laisse une large liberté d'interprétation, le premier à occuper ce poste aura un rôle de précurseur et marquera la pratique pour les années à venir. Loin du bon vieux clivage gauche-droite, le choix de la personnalité qui devra montrer la voie pour ses successeurs s'articule beaucoup plus autour de l'éternel clivage entre partisans de la méthode communautaire et les partisans d'une Europe plus intergouvernementale. Ces deux tendances se marquent très clairement dans les choix qu'expriment les Etats membres concernant les différents candi-

dat, au moment où une redéfinition de l'équilibre institutionnel se profile.

Depuis la démonstration de l'incapacité de la Commission à proposer de grandes mesures contre la crise économique (essentiellement parce qu'elle n'en a pas les moyens financiers), ce sont les Etats et les gouvernements qui ont du agir, donnant lieu à une juxtaposition de différents plans

« Il y aura donc deux incarnations possibles de ce président »

nationaux allant parfois dans des directions opposées. Le problème d'efficacité et de réactivité se pose et pourrait mener à renforcer l'intergouvernemental au

détriment de l'intégration supranationale. Alors que l'on parle d'un « triumvirat » ou « d'une Europe à trois têtes », le Conseil européen, organe intergouvernemental qui rassemble les chefs d'Etats et de gouvernement, s'il est dirigé par un poids lourd risque fort de prendre l'ascendant sur la Commission qui reste aux mains du servile Barroso qui a toujours su obéir aux chefs d'Etats quand on le lui demandait. Ainsi les petits et moyens pays, déjà très hostiles à l'abandon de la présidence tournante, n'entendent pas voir le Conseil européen devenir le moteur de l'intégration à l'avenir au détriment de la Commission. Celle-ci suivant une logique de transfert de compétences à un pouvoir supranational indépendant qui agit dans l'intérêt général.

Pour mieux comprendre, il faut rappeler quel sera le rôle de ce président du Conseil. Il aura deux tâches principales qui seront :

- La représentation extérieure pour ce

qui relève de la politique étrangère et de sécurité commune, c'est à dire assurer une certaine visibilité internationale à l'Union

- Assurer la continuité des travaux, ce qui reviendra à conduire les débats et dégager des compromis dans une enceinte où presque toutes les décisions se prennent à l'unanimité.

Il y aura donc deux incarnations possibles de ce président. Soit il se bornera à être le « chairman » du Conseil. Il serait un bon président de réunion, discret et capable de faire émerger un compromis tout en s'effaçant derrière les deux autres principaux acteurs de l'Union

Ou alors, nos dirigeants choisiront une personnalité forte vouée à devenir le visage de l'Union aux yeux des citoyens et sur la scène internationale, tout en veillant à ce que le président de la Commission et le « Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité » respectent les décisions et orientations décidées au Conseil européen. Ainsi pourrions-nous nous demander quelle serait aujourd'hui la place du président de la Commission s'il n'y avait pas eu, en 1958, un Walter Hallstein pour tenir tête au général de Gaulle et s'opposer à sa vision d'une « Europe des Etats » ?

C'est dans ce contexte que la controverse autour de la candidature de Tony Blair fait rage. Soutenu par le président français et Silvio Berlusconi, l'ancien premier ministre travailliste présente certaines qualités pour assumer ce poste. Les contours de la fonction n'étant pas clairement définis, l'influence du président dépendra de son carnet d'adresse, de sa force de caractère et de persuasion. Il est clair qu'avoir Tony Blair comme représentant est un gage de

crédibilité dans le monde. Toutefois de nombreux pays ne souhaitent pas un président du Conseil avec une telle influence. Il faut cependant noter que certains arguments avancés par ses opposants (dont les pays du Benelux) ne tiennent pas toujours la route. Comment va-t-on expliquer aux Britanniques que leur candidat a été refusé parce qu'il vient d'un pays trop eurosceptique ? Alors que le fait d'avoir un haut responsable à Bruxelles permettra au contraire de montrer aux Anglais ()ont leur place et à ce c de prouver les avancées éennes face à un futur gouvernement conservateur qui semble d'ores et déjà adopter une attitude plus europhobe qu'eurosceptique.

Par contre la participation à la guerre en Irak, qui a profondément divisé l'Union sur une question internationale de très grande importance, est pertinente dans ce débat. Comment imaginer qu'un homme, qui a payé si cher son engagement aux côtés des Etats-Unis, pourrait commettre à nouveau une telle erreur ? Il est évident qu'à l'avenir Tony Blair, qui a encore été humilié récemment lors de l'enterrement d'un soldat mort en Irak, réfléchira à deux fois avant de s'aligner sur les positions américaines.

Pourtant, rares sont les socialistes qui soutiennent l'homme qui fut le modèle de nombre d'entre eux. D'une part parce que les piliers de sa politique économique, les grandes institutions financières et la spéculation immobilière, viennent de s'effondrer. Mais aussi parce que si dans le traité de Lisbonne, l'harmonisation des normes sociales et fiscales doivent toujours se décider à l'unanimité, nous le devons en grande partie à l'entêtement de monsieur Blair lors des négociations. La Grande-Bretagne étant moins compétitive que ses voisins du marché commun a également su obtenir une exception concernant la charte des droits des fondamentaux, parmi d'autres exceptions qui commencent à s'accumuler au fil du temps. Il apparaît donc très délicat pour un homme qui a souvent su se désolidariser des

autres pays de devoir maintenant assumer le costume de faiseur de compromis et d'animateur de réunion.

Notons qu'un plan B à la candidature Blair serait de nommer Haut représentant l'actuel ministre anglais des affaires étrangères, David Miliband, qui a l'avantage de ne pas être tombé en disgrâce au Royaume-Uni et d'avoir toujours été très pro-européen. D'une manière ou d'une autre, il est impératif d'impliquer les Britanniques pour leur montrer que l'intégration n'est pas un projet anti-anglais et ne se fait au détriment de leurs avantages.

« Soit il se bornera à être le « chairman » du Conseil. Il serait un bon président de réunion, discret et capable de faire émerger un compromis tout en s'effaçant derrière les deux autres principaux acteurs de l'Union

« Ou alors, nos dirigeants choisiront une personnalité forte vouée à devenir le visage de l'Union aux yeux des citoyens et sur la scène internationale »

Toutefois quelque soit le candidat sélectionné (à l'exception de Felipe Gonzalez qui a malheureusement peu de chances) , la concurrence entre Etats membres pour attirer les entreprises sur leur territoire a encore de beaux jours devant elle, de même que la mise en concurrence des travailleurs et les menaces de délocalisations continueront à justifier les pressions sur les salaires et les restructurations. Pire encore ce sont aujourd'hui toutes les formes de solidarités européennes qui sont menacées. Alors que les grands Etats sont ouvertement opposés à une augmentation du budget de la communauté et que Tony Blair a toujours veillé à le réduire au plus bas niveau possible ; comment financer

les politiques communes, les fonds structurels, les élargissements à des pays caractérisés par un retard économique important avec un budget aussi faible ? On nous vante souvent les mérites du fonds européen d'ajustement à la mondialisation mais cette faible compensation mise en place dans un univers de plus en plus dérégulé, au moment où des milliers de travailleurs sont licenciés chaque jour à cause de la mondialisation et de la crise libérale, ne nous sert pas à grand-chose si ses caisses sont vides.

Si le conseil européen devient le moteur de la construction européenne, on en effet en droit de se demander si les grandes orientations de politique générale qu'il adoptera iront vers plus d'intégration et si s'était le cas il faudrait se poser la question des moyens que l'on se donne pour les réaliser. Alors que face au progrès de l'intégration, le président Mitterrand disait que « L'Europe avance et pourtant ce n'est pas suffisant », tout en ajoutant que « notre Europe mourra si elle en reste là » ; aujourd'hui il faudra également veiller à ce qu'elle ne recule pas. Reste à voir si les candidats que l'on nous propose seront à même de relever les défis qui les attendent.

Alexandre Loffet ■

Les élections régionales en Pays de la Loire

Par Aurelien Ravary

La présence des Pays de la Loire parmi les régions jugées prenables par la droite d'après Xavier Bertrand n'est pas un hasard. La région était détenue par l'UMP jusqu'en 2004, avec le Sarthois François Fillon à sa tête. Mais celui-ci a été battu avec surprise par le socialiste Jacques Auxiette, dont la victoire a accompagné les autres succès socialistes. Avec 52.36% des voix, l'ancien maire socialiste de La-Roche-sur-Yon, en Vendée, a devancé contre toute attente François Fillon, solidement implanté dans la région.

Aujourd'hui, le bon bilan de Jacques Auxiette pourrait bien lui permettre de briguer un second mandat. La gratuité des manuels scolaires, l'achat de trains, la construction de lycées et la bonne gestion de la région après la situation médiocre laissée par la droite, sont autant d'éléments qui vont dans le sens de sa réélection. Hélas, la droite fait habituellement de bons scores dans les Pays de la Loire, et la reconduction du mandat de Jacques Auxiette n'est pas assurée. Il avait en effet bénéficié de la formidable dynamique qui avait porté la gauche en 2004.

Pour l'élection régionale de mars 2010, le choix des candidats et des alliances, tout comme les projets politiques ne sont pas encore déterminés. A gauche, pour le PS, le candidat sera de toute évidence

Jacques Auxiette, qui brigue un second mandat. Il veut faire liste commune avec les Verts, qui, forts de leur score aux élections européennes, souhaitent pour leur part faire cavalier seul. C'est notamment le désaccord entre les socialistes et les verts sur la construction d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes en Loire-Atlantique qui participe à la divergence des deux projets. Le Parti Communiste fera sans doute en ce qui le concerne liste commune avec le Parti Socialiste.

Au centre, il y aura très probablement à la fois une liste Modem et une liste Nouveau Centre. Si la première se revendique comme indépendante des partis de la gauche et de la droite, la seconde souhaite ensuite s'intégrer aux listes de la majorité présidentielle. A droite, deux partis importants vont tenter de reprendre la région aux socialistes. Le principal d'entre eux est l'UMP, qui désire reconquérir la région perdue par la droite en 2004. Roselyne Bachelot, ministre de la Santé et des Sports, était pressentie pour mener la liste du

mouvement populaire dans la région. Mais la règle du non-cumul édictée par Nicolas Sarkozy implique qu'une victoire de la ministre en Pays-de-la-Loire lui ferait perdre son poste de ministre au profit de celui de présidente de région. Elle a ainsi indiqué qu'elle ne souhaitait pas diriger la campagne de l'UMP dans la région. Pour la remplacer, le choix de l'UMP se portera selon

toute vraisemblance sur Christophe Béchu, président du conseil général de Maine-et-Loire et député européen, qui a également perdu à Angers face au socialiste Jean-Claude Antonini lors des dernières élections municipales. L'autre liste de droite, celle du Mouvement pour la France, sera conduite par le président du conseil général de Vendée, Philippe de Villiers. Enfin, il y aura aussi au premier tour une liste Front National et une ou plusieurs listes d'extrême-gauche.

L'issue du scrutin de mars prochain apparaît bien incertaine en Pays-de-la-Loire. Jacques Auxiette va défendre son bilan, qui est bien meilleur que ce qu'annonçait la droite. Face à lui, Christophe Béchu tentera vainement de proposer un projet alternatif, qui sera au mieux une tentative de poursuivre dans ses grandes lignes l'action de la gauche, au pire une tentative désespérée de proposer des mesures impossibles à mettre en œuvre ou à financer, et qui ne peuvent conduire qu'à une dégradation de la situation de la région, comme l'a fait l'UMP jusqu'en 2004. Le choix de Christophe Béchu n'est en outre pas accueilli avec enthousiasme à droite, comme l'indique un membre de la direction de l'UMP : «Sa notoriété est faible, et en plus il est candidat tous les ans à des mandats différents, mais c'est notre seule carte».

Le principal risque pour les deux principaux partis est un affaiblissement de leur électorat au profit

Rappel 2004 :
Jacques Auxiette : 52,35 %
François Fillon : 47,65 %

d'un parti proche. Cette éventualité semble moins probable pour l'UMP, car le parti de Philippe de Villiers n'a pas la même envergure que le mouvement populaire. Cependant, le Parti Socialiste et les Verts, qui vont probablement présenter deux listes différentes, s'exposent davantage à ce danger.

L'absence d'accord entre les deux partis aux idées pourtant proches pourrait peut-être conduire à une défaite pour eux deux. Enfin, le Modem est également une source importante d'éparpillement des voix. L'objectif du Parti Socialiste va être d'unir les forces de gauche et de présenter un projet cohérent. La situation actuelle, en dépit de l'existence de plusieurs difficultés, permet à la gauche d'espérer une nouvelle victoire en mars prochain.

Aurelien Ravary ■



Jacques Auxiette - PS

Né le 3/12/1940 à Montlevicq (Indre)
Professeur de mathématiques

- Maire de la Roche-sur-Yon de 1977 à 2004 (actuellement conseiller municipal)
- Conseiller général de la Vendée (1979-1985)
- Conseiller régional des Pays de la Loire de 1979 à 1983 et depuis 1986
- Président du conseil régional Pays de la Loire depuis 2004

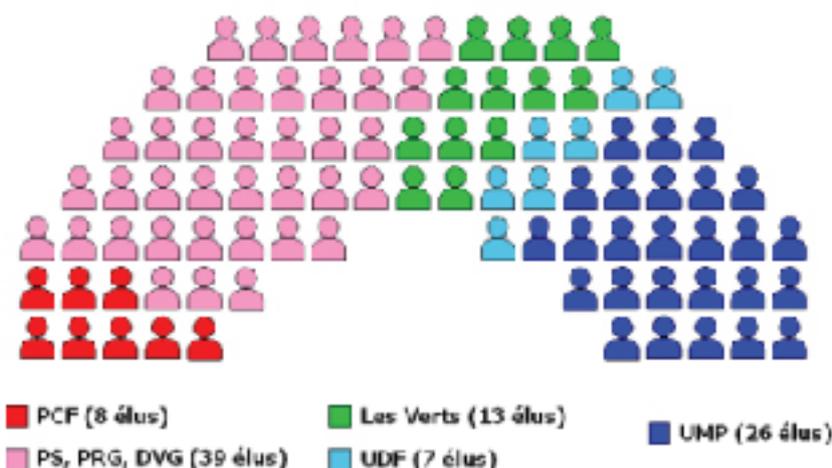


Christophe Bechu - UMP

Né le 11/06/1974 à Angers
Avocat, ancien chef d'entreprise

- Député européen (2009-)
- Président du conseil général de Maine et Loire depuis 2004
- Conseiller municipal d'Angers de mai 2008 à juin 2009 (dont il démissionne après les élections européennes)

Conseil Régional des Pays-de-la-Loire
(2004-2010)



Quand la route vers Lisbonne se dégage

Par Paul HANRY

Actualité brûlante ou histoire ancienne ? Le traité de Lisbonne semble être un peu les deux tant son aventure nous aura tenu en haleine pendant presque deux ans, depuis que les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE ont signé le fameux texte à Lisbonne le 13 décembre 2007.

Beaucoup de choses se sont passées depuis, en premier lieu le référendum de juin 2008 lors duquel les Irlandais se prononcèrent contre le texte. Si ce référendum négatif semblait encore une fois témoigner de la défiance grandissante d'un peuple européen envers l'Union, le texte n'était pas appelé à partager le destin de son prédécesseur, le mort-né Traité constitutionnel. Les Chefs d'Etat et de gouvernement ont fait preuve d'une certaine détermination en apportant les garanties demandées par le gouvernement irlandais afin de pouvoir organiser un second référendum, dont l'issue allait être aussi incertaine que pour le premier...

Seulement voilà, la crise financière et économique qui a balayé le monde et l'Europe n'a pas épargné l'Irlande, particulièrement touchée après des années de croissance débridée... Comme le dit Jean Quatremer, journaliste à Libération, « au milieu de la tempête, mieux vaut être sur un gros navire que sur un frêle esquif ». C'est peut-être la réflexion que se sont faite de nombreux Irlandais en allant voter le 2 octobre dernier. Le résultat fut ainsi sans appel : 59% de participation et 67,3% de « oui », un beau succès pour le traité qui semblait enfin promis à des jours meilleurs.

Malgré ce résultat, l'entrée en vigueur du traité dans un avenir proche ne semblait toujours pas acquise, puisque le Président tchèque Vaclav Klaus n'avait pas manqué

de faire part de ses réserves sur les vertus du texte et s'obstinait à refuser de le signer. M. Klaus a cherché par tous les moyens à gagner du temps : il a d'abord souhaité attendre le résultat du référendum avant de se prononcer, alors qu'un parlementaire d'ODS- le parti de M. Klaus- a entre temps saisi la Cour constitutionnelle, qui s'était pourtant déjà prononcée- favorablement- sur le traité de Lisbonne. Enfin, M. Klaus avait affirmé vouloir obtenir une dérogation concernant la Charte des droits fondamentaux ayant pour but d'empêcher la restitution des biens confisqués en vertu des décrets Bénéš de 1946 aux Allemands des Sudètes. Or la Charte des droits fondamentaux n'a pas d'effet rétroactif et ne peut donc s'appliquer aux fameux décrets...

La fin de ce scénario à rebondissements semble désormais écrite : il fait peu de doutes que les juges constitutionnels se prononceront rapidement sur la conformité du traité à la Constitution tchèque. De même, Vaclav Klaus a fait part le 18 octobre dernier de sa résignation à signer le texte début novembre : « au train au vont les choses, c'est-à-dire très vite, il n'est plus possible d'arrêter le traité, ni de faire marche arrière, quand bien même certains d'entre nous le voudrions ». Après les tergiversations de Lech Kaczynski, qui s'est finalement résolu à signer le traité après la ratification irlandaise, Vaclav Klaus, sous la pression ambiante et pour éviter d'écorner encore davantage l'image de la République tchèque sur la scène européenne, va donc prochainement signer le traité.

La route menant à Lisbonne semble donc définitivement se dégager, mais l'aventure du traité ne manque pas de soulever la question de la ratification des traités futurs.

si une solution a été trouvée suite au « non » irlandais, il n'en demeure pas moins que la question de l'accident de ratification va se reposer dans le futur, car la probabilité qu'un Etat rejette un traité augmente inévitablement avec le nombre d'Etats membres. Comment faire pour éviter que le processus de ratification ne s'étale sur des années, alors que le besoin de réformes introduites par les traités se fait souvent urgemment sentir ?

Une autre question se pose néanmoins à plus brève échéance : celle des nominations faisant suite à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. Le texte crée en effet deux fonctions qui peuvent potentiellement prendre une place prépondérante dans le fonctionnement institutionnel de l'Union. Il s'agit bien entendu du poste de Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et du poste de Président du Conseil européen. C'est pour l'instant sur l'identité de ce dernier que se portent toutes les attentions.

En effet, si le choix du premier Président du Conseil européen n'est pas encore arrêté, de nombreux observateurs s'accordent pour dire que la personnalité de l'heureux élu sera déterminante pour façonner le profil de la fonction : les stipulations du traité de Lisbonne ne permettent en effet pas de dire si celui-ci n'a qu'un rôle de médiation et d'animation au sein du Conseil européen ou s'il s'agit au contraire d'un « vrai » Président, prenant des initiatives et donnant un visage à l'Union. Selon Jean-Claude Juncker, Premier ministre Luxembourgeois, le futur Président du Conseil devra « avoir de grandes oreilles pour entendre

tous les signaux des capitales et les rassembler dans des solutions de compromis». Si une telle déclaration pourrait à première vue laisser penser que les « grandes oreilles » de François Bayrou en font l'homme de la situation, il semblerait plutôt que Jean-Claude Juncker ait voulu balayer d'un revers de la main la candidature de Tony Blair à ce poste, pourtant soutenue par la France et l'Italie. Si l'envergure de M. Blair pourrait en faire un repré-

sentant influent de l'UE sur la scène mondiale, le fait que le Royaume-Uni ne participe ni à l'euro, ni à l'espace Schengen, constitue indéniablement une faiblesse. D'autres ajoutent que l'engagement pro-européen de M. Blair n'a pas été suffisamment clair par le passé pour justifier une telle candidature. Enfin, l'Autriche, par la voix de son Chancelier, Werner Faymann, a estimé que l'Europe a « besoin d'un candidat qui n'est pas pour Bush,

mais pour Obama »... Ces critiques pourraient redonner du crédit à une candidature Juncker.

Le profil et l'identité du futur Président du Conseil européen demeurent ainsi à ce jour incertains... Ce qui est sûr, c'est que la bataille pour la désignation du Président idéal s'annonce d'ores et déjà rude et impitoyable... Suite au prochain numéro.

Paul Henry ■

Plus beau le PS Sciences Po.

Chaque mois, retrouvez la rubrique du journal destinée à résoudre les problèmes quotidiens de ses lecteurs. **Camille SPIRE**, notre ancienne secrétaire de section, vous fait profiter de son expérience et vous adresse ses conseils les plus avisés ! Si vous avez une question à lui poser, n'attendez pas ! Contactez-la par mail, camille.spire@sciences-po.org, elle se fera un plaisir de vous répondre dans le prochain numéro... et le PS Sciences Po sera plus beau !

Mon petit frère, qui répond pourtant au doux nom de Nicolas, a vu le Conseil d'Etat débouter sa candidature au poste de Vice-Président. Il a 13 ans et on lui empêche de témoigner à la nation toute entière son ardent attachement à la justice; sa passion inaltérable et inaltérée pour le droit administratif. Treize ans qu'il y pense en imaginant se raser. Treize ans qu'il s'y prépare. Ne sont-ce pas des preuves suffisamment éloquents? En outre, son plafond est tapissé des portraits des anciens Vice-Présidents de cette noble et sage institution. Quel meilleur atout qu'une vénération hallucinée de ces illustres jeunes garçons dans la fleur de l'âge, comptant à peine plus de 45 printemps? Qui est-on pour mettre un frein à l'ambition fort légitime de mon frère? Dans notre République du mérite et du labeur récompensés, c'est proprement scandaleux. Je souhaite saisir la HALDE en son nom. Quelle est la marche à suivre? A-t-il ses chances?

Cher lecteur, cette question venue tout droit du Conseil d'Etat m'a particulièrement touchée et je pense que d'autres que moi peuvent être sensibles à ce sujet.

On peut en effet ressentir ici le désarroi de ce jeune homme admiratif de son frère. Quelques points méritent cependant d'être soulevés. La question principale que je me pose est la suivante : comment ce jeune homme de 13 ans connaît-il si bien le Conseil d'Etat ? Je me rappelle une visite en tant que touriste à Paris, quand j'étais encore au lycée, où j'ai demandé à mes parents de m'expliquer qu'est-ce que c'était et à quoi cela servait... La réponse fournie m'avait paru très hésitante et pas très détaillée, voir même bien floue... Cette fascination pour cette institution républicaine et pour le droit administratif qu'exprime ton petit frère m'inquiète quelque peu je l'avoue... Y'a-t-il des antécédents dans ta famille ? Des symptômes chez des amis ? A ma connaissance, l'amour du droit administratif est loin d'être contagieux, mais on ne sait jamais...

A moins qu'un de vos parents – parité obligé, je n'utiliserai pas le mot père même si la parité n'est pas la qualité principale de cette noble institution- ne soit déjà membre du Conseil d'Etat bien sûr... On retombe alors dans un cas d'école

plus répandu : le fils qui suit la trace des parents. L'exemple de Jean Sarkozy peut alors t'inspirer pour construire une argumentation si tu saisis la HALDE : pourquoi Jean Sarkozy pourrait-il à 23 ans être conseiller général des Hauts de Seine, membre du Conseil d'administration de l'EPAD –à défaut de le présider-... voire même futur président de l'Union Européenne entend-on murmurer entre deux portes, alors que ton frère ne pourrait pas se présenter comme Vice-président du Conseil D'Etat ?

D'ailleurs, la création d'un groupe de soutien à Valérie Pécresse pour les régionales dénommé « les Valéries avec Valérie » - témoignage frappant de la profondeur de la campagne de Mme Pécresse en Ile de France- peut te donner des idées. Demande à Nicolas Sarkozy et à tous les autres Nicolas de soutenir ton frère. Tu pourrais organiser une manifestation de soutien à la Saint Nicolas, le 6 décembre. Inspire-toi de ce fameux groupe des Valéries : « Une Valérie ça ne s'oublie pas !!!! Rejoignez vite ce groupe si vous êtes une Valérie ou si vous soutenez les Valérie et à 20h30, chaque Premier Lundi, placez-vous en dessous de la Tour Eiffel et criez : "Pour toutes les Valérie : hip hip hip ...". »

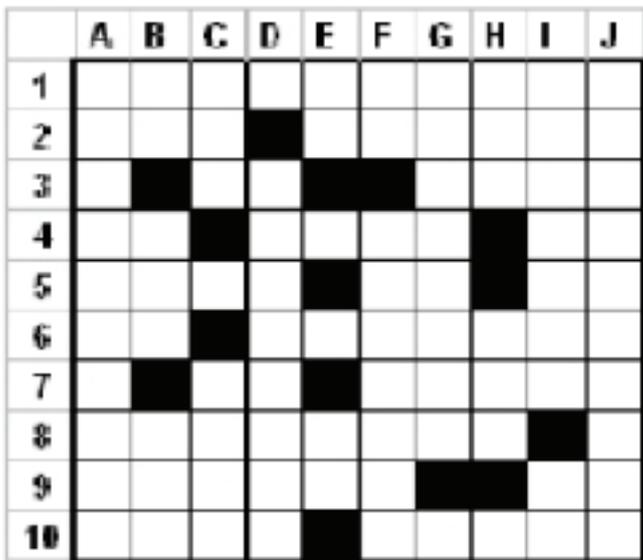
J'ai même imaginé la possibilité de créer une journée spéciale pour soutenir ton frère : la journée de soutien aux Nicolas à qui on dénie toute possibilité d'atteindre leurs rêves. Après tout, il existe bien la journée du lavage des mains (15 octobre), la journée de la normalisation (14 octobre), la journée des adjointes administratives et secrétaires (22 avril), ou la journée mondiale du tricot (14 juin)...

Soyons honnêtes, le principal problème de ton frère, c'est son âge : je sais que certains considèrent qu'à 13 ans on est mature –j'aurai envie de faire ici une allusion à Polanski mais je m'éloignerai trop du sujet - et visiblement, tout comme Frédéric Mitterrand sur TF1, tu penses qu'à 45 ans on est encore un jeune homme. Néanmoins, j'aurais du mal à imaginer un collégien avec des bagues, qui passe des mots à ses voisins dans des taille-crayons pour ne pas se faire remarquer des profs, à la tête du Conseil d'Etat... S'il atteint trop vite ses rêves, que pourra-t-il faire après ? Pour son propre bien, je lui conseille d'attendre un peu et de continuer à chanter un petit moment « J'ai encore rêvé d'elle [enfin, de lui en l'occurrence] »...

Mots croisés*

Par Elsa FOUCAUT

* la solution sera publiée sur le blog !



Horizontal :

- Grande virée à gauche en 2004
- Moitié de Paris qui vote à gauche – Commerce
- Réserve de futurs énarques – Maison traditionnelle marocaine
- Terminaison des verbes militer et manifester – Respecté l'autorité – Resto U
- Transports publics soixantennaires – 90 chez les vieux italiens – Un petit ch'ti
- Gentil extraterrestre – Pas contents, pas contents
- Média de masse – Façon politico-médiatique un peu bizarre de désigner un militant d'extrême gauche un peu agité
- Député qui n'aime pas les piques
- Lieux du capitalisme - Note de musique
- Heures de gloire de Bernard Kouchner – Type de produit financier à l'origine de la crise

Vertical :

- Scrutin du 3 octobre pour défendre La Poste
- Existes – Radin – Agent secret bidon
- Jeu vidéo préféré de Nadine Morano et ses enfants – Ennemi des antisémites
- Celui d'un député use les sièges de l'Assemblée
- Pronom personnel – Petite lumière électronique
- Négation – Affrète un charter
- Secteur d'activité des producteurs de lait en colère
- Produit parlementaire – Baccalauréat
- Mettre au placard – Seul moyen de rester bronzé en novembre
- Attirante comme une idée de gauche

LA ROSE AU POING N° 16

Responsables de la publication

Pierre-Ange SAVELLI
Jokin VAILLANT
Maquette
François TOUCHARD
Pierre-Ange SAVELLI

CONTACTS

Secrétaire de section

Etienne LONGUEVILLE
etienne.longueville@sciences-po.org

Responsables du journal :

pierreange.savelli@sciences-po.org
jokin.vaillant@sciences-po.org

Les articles publiés dans ce journal n'engagent que leurs auteurs. Ni le Parti Socialiste, ni la section de Sciences Po ne pourront en être tenus pour responsables.

